

Réf: Dossier 320597

Avis de constitution

SOCIETE « HERBAL COMPAGNY »

Siège ABIDJAN YOPOUGON MAROC, Lot 23, Ilot 59

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01 Juin 2024, et enregistrés au CEPICI le 07 Juin 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « HERBAL COMPAGNY »

Objet : EXPERTISE, CONSEILS, FORMATION, AUDIT, EQUIPEMENT HOTELIERS POUR COLLECTIVITES, ATIMENT TRAVAUX PUBLICS (BTP), COMPTABILITE, FISCALITE.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN YOPOUGON MAROC, Lot 23, Ilot 59

Dirigeant(s) M OUATTARA ADAMA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-06132 du 21/06/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°36815/GTCA/RC/2024 du 21/06/2024

